

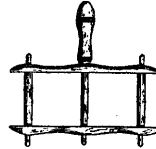
**DÉVIDOIR** n. m. Instrument dont on se sert pour dévider le lin, la laine ou le coton en bobines.

— Pêch. Sorte de rectangle à claire-voie, muni d'une poignée, et autour duquel sont enroulées les lignes servant à pêcher en mer.

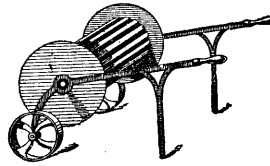
— Techn. Nom donné à différents outils et instruments employés pour le dévidage des textiles, l'arrosage, etc.

« Engin des sapeurs-pompiers, qui est généralement une bobine sur laquelle s'enroulent les tuyaux. (Les pompiers de Paris se servent de deux espèces de dévidoirs : le dévidoir à caisse et le dévidoir à bobine. Le dévidoir à caisse contient de petits tuyaux et les agrès nécessaires pour l'utilisation directe de l'eau des bouches d'incendie. Le dévidoir à bobine ne porte que les gros tuyaux, roulés sur une bobine montée sur un essieu, et les agrès nécessaires à leur emploi.)

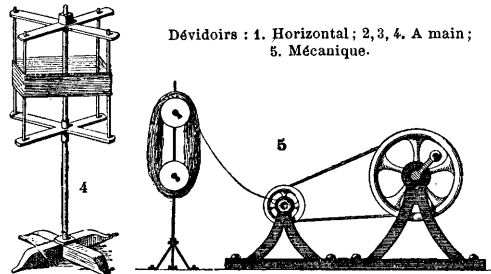
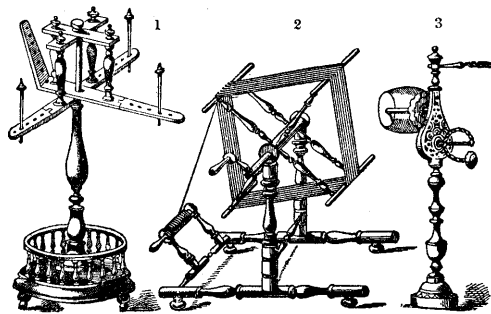
— ENCYCL. TISS. Le dévidoir est un appareil très simple,



Dévidoir (pêch.).



Dévidoir à tuyaux (techn.).



Dévidoirs : 1. Horizontal ; 2, 3, 4. A main ; 5. Mécanique.

compose en principe d'un tambour ou *guindre* hexagonal, sur laquelle le fil provenant des bobines s'enroule pour former un écheveau, ou inversement. Le mouvement de rotation est communiqué au guindre au moyen de cônes de friction ; un frein permet de l'arrêter, pour ainsi dire instantanément.